

Lundi 29 mai 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal, tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 29 mai 2017 à 20 h 00.

Sont présents Madame et Messieurs les Conseillers suivants :
André Laforest, Réjean Pelletier, Marjolaine Emond et Rémi Pelletier, sous la présidence de Madame Francine Soucy, mairesse suppléante formant quorum.

Sont absents Madame Isabelle Chouinard, conseillère et Monsieur Rénald Bernier, maire.

Sont aussi présents Mesdames Louise St-Pierre, greffière et Gina Dionne, trésorière ainsi que Monsieur Jean Langelier, directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Madame la mairesse suppléante déclare la séance ouverte.

2017-05-248

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Dépôt, ratification et adoption du compte rendu de l'ouverture des soumissions tenue le 16 mai 2017 pour les travaux de tonte de gazon sur les propriétés de la Ville comprenant les édifices, les parcs, les emprises de rues et divers autres terrains pour les années 2017 à 2020.
4. Octroi du contrat de tonte de gazon des propriétés de la Ville pour les années 2017 à 2020.
5. Mandat à Monsieur Éric Lemelin pour signer une convention de renonciation pour le projet du Centre communautaire Robert-Côté dans le cadre du PIC150.
6. Résiliation du contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie de Boudreau, Fortier, Huot, architectes dans le cadre du projet d'agrandissement et de réaménagement du Centre communautaire Robert-Côté.
7. Embauche de Monsieur Pierre-Marc Lévesque à titre de technicien en génie civil contractuel pour la période du 8 mai 2017 au 31 décembre 2017.
8. Période de questions.
9. Clôture et levée de la séance.

CONSIDÉRANT l'article 325 de la Loi sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marjolaine Emond

et résolu unanimement de l'adopter.

Francine Soucy, mairesse suppléante

Me Louise St-Pierre, greffière

2017-05-249

DÉPÔT, RATIFICATION ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS TENUE LE 16 MAI 2017 POUR LES TRAVAUX DE TONTE DE GAZON SUR LES PROPRIÉTÉS DE LA VILLE COMPRENANT LES ÉDIFICES, LES PARCS, LES EMPRISES DE RUES ET DIVERS AUTRES TERRAINS POUR LES ANNÉES 2017 À 2020.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, reçu copie du compte rendu de l'ouverture des soumissions tenue le 16 mai 2017 pour les travaux de tonte de gazon sur les propriétés de la Ville comprenant les édifices, les parcs, les emprises de rue et divers autres terrains pour les années 2017 à 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réjean Pelletier

et résolu unanimement de le ratifier et de l'adopter.

Francine Soucy, mairesse suppléante

Me Louise St-Pierre, greffière

2017-05-250

OCTROI DU CONTRAT DE TONTE DE GAZON DES PROPRIÉTÉS DE LA VILLE POUR LES ANNÉES 2017 À 2020.

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé en avril 2017 pour les travaux de tonte de gazon sur les propriétés de la Ville comprenant les édifices, les parcs, les emprises de rues et divers autres terrains pour les années 2017 à 2020;

CONSIDÉRANT le compte rendu de l'ouverture des soumissions daté du 16 mai 2017;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues et la recommandation datée du 23 mai 2017 de Me Louise St-Pierre, greffière d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Entreprise MCO au montant de 118 191,76 \$ incluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marjolaine Emond

et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour les travaux de tonte de gazon sur les propriétés de la Ville pour les années 2017 à 2020 à Entreprise MCO au montant de 118 191,76 \$ incluant les taxes, le tout conformément au devis et aux documents de soumission.

Francine Soucy, mairesse suppléante

Me Louise St-Pierre, greffière

2017-05-251

MANDAT À MONSIEUR ÉRIC LEMELIN POUR SIGNER UNE CONVENTION DE RENONCIATION POUR LE PROJET DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ROBERT-CÔTÉ DANS LE CADRE DU PIC150.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2016-07-307 de ce conseil autorisant le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada (PIC150) pour le projet de réaménagement et d'agrandissement du Centre communautaire Robert-Côté;

CONSIDÉRANT l'entente de contribution financière intervenue avec l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec relativement à l'attribution d'une aide financière d'un montant de 478 045 \$ dans le cadre du PIC150;

CONSIDÉRANT également la résolution numéro 2016-07-332 de ce conseil autorisant le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds des petites collectivités pour le projet d'agrandissement et de réfection du Centre communautaire Robert-Côté;

CONSIDÉRANT une correspondance datée du 4 avril 2017 du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire informant la Ville que le projet de réfection du Centre communautaire Robert-Côté est admissible à une aide financière de 2 150 946 \$ dans le cadre du Fonds des petites collectivités du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de réaliser le projet de réfection du Centre communautaire Robert-Côté avec l'aide financière provenant du Fonds des petites collectivités;

CONSIDÉRANT la convention de résolution de l'entente de contribution par consentement mutuel des parties soumise à la Ville par l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rémi Pelletier

et résolu unanimement de mandater Monsieur Éric Lemelin, directeur du Service des loisirs à signer, pour et au nom de la Ville, une convention de résolution de l'entente de contribution dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire PIC150 pour le projet de réaménagement et d'agrandissement du Centre communautaire Robert-Côté.

Francine Soucy, mairesse suppléante

Me Louise St-Pierre, greffière

2017-05-252

RÉSILIATION DU CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET EN INGÉNIERIE DE BOUDREAU, FORTIER, HUOT, ARCHITECTES DANS LE CADRE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT ET DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ROBERT-CÔTÉ.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2017-04-151 de ce conseil octroyant un contrat pour services professionnels en architecture et en ingénierie à la firme Boudreau, Fortier, Huot, architectes pour la préparation des plans et devis et la surveillance de travaux dans le cadre du projet d'agrandissement et de réaménagement du Centre communautaire Robert-Côté;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de réaliser le projet de réfection et d'agrandissement du centre communautaire avec l'aide financière obtenue du Fonds des petites collectivités plutôt qu'avec celle du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150;

CONSIDÉRANT que le projet de réaménagement et d'agrandissement du centre communautaire en sera un de plus grande envergure, lequel projet est estimé à plus de 3 000 000 \$;

CONSIDÉRANT la lettre datée du 11 mai 2017 adressée à la firme Boudreau, Fortier, Huot, architectes l'informant de la résiliation du contrat la liant à la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Laforest

et résolu unanimement de ratifier les termes de la lettre datée du 11 mai 2017 procédant à la résiliation du contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie de Boudreau, Fortier, Huot, architectes pour la préparation de plans

et devis et la surveillance de travaux dans le cadre du projet d'agrandissement et de réaménagement du Centre communautaire Robert-Côté.

Francine Soucy, mairesse suppléante

Me Louise St-Pierre, greffière

2017-05-253

EMBAUCHE DE MONSIEUR PIERRE-MARC LÉVESQUE À TITRE DE TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL CONTRACTUEL POUR LA PÉRIODE DU 8 MAI 2017 AU 31 DÉCEMBRE 2017.

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la réalisation de divers plans et esquisses pour les besoins des différents services municipaux à l'aide de logiciels spécialisés;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par Monsieur Pierre-Marc Lévesque pour réaliser ces travaux à distance;

CONSIDÉRANT le projet de contrat de travail soumis aux membres du conseil par le directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réjean Pelletier

et résolu unanimement :

- d'autoriser l'embauche de Monsieur Pierre-Marc Lévesque à titre de technicien en génie civil contractuel pour la période du 8 mai 2017 au 31 décembre 2017, selon les termes du contrat de travail à intervenir entre les parties;
- de mandater Monsieur Jean Langelier, directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, ledit contrat de travail.

Francine Soucy, mairesse suppléante

Me Louise St-Pierre, greffière

2017-05-254

PÉRIODE DE QUESTIONS.

- Monsieur Clermont Desgagnés demande si la renonciation à la subvention PIC150 met fin au projet d'agrandissement du centre communautaire.
- Monsieur Clermont Desgagnés demande pourquoi l'appel d'offres pour le contrat de tonte de gazon a été lancé aussi tardivement.
- Monsieur Clermont Desgagnés demande pourquoi le conseil municipal ne se limite pas à octroyer des contrats d'une durée d'un an seulement lors d'une année d'élection municipale.

2017-05-255

CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE.

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réjean Pelletier

et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 22.

Francine Soucy, mairesse suppléante

Me Louise St-Pierre, greffière

Signature du procès-verbal

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière